

la feuille du **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

178

Février 2023



• 2023 •


En 2023, création
d'une résidence
intergénérationnelle
voie des Postes -
RN20

En avant les projets !

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

La Ville du
BOIS





VENDREDI 13 JANVIER

VŒUX DU MAIRE

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire s'est déroulée à l'Escale en présence du nouveau Conseil municipal des Enfants et des Jeunes ainsi que de Peter Gold, président de l'association de jumelage avec Tirschenreuth, Amitié. *Détails en pages 4 et 5.*

© Edwige Deniau

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

REMISE DES DIPLÔMES DU BREVET PAR LE MAIRE ET FÊTE DE LA LAÏCITÉ AU COLLÈGE LOUISE WEISS

Le 17 novembre dernier, Jean-Pierre Meur et Nicole Lebon, conseillère municipale déléguée au secteur Educatif, ont participé à la remise des diplômes du brevet aux élèves de 3^e du collège Louise Weiss de Nozay (collège de secteur).

Le 9 décembre, s'est déroulée la Fête de la Laïcité organisée par le collège avec les écoles de Nozay et de La Ville du Bois. Chaque établissement a reçu un trophée laïcité offert par le collège Louise Weiss et chaque classe participante a reçu un diplôme.

École Ambroise Paré :

La classe de CM2-A (Madame FAUSSURIER) a présenté une chanson intitulée « Unité ». La classe de CE2-CM2 (Madame REKIK, Madame HAUATA), un slam pour la laïcité. La classe de CM2-B (Madame JAY), une chanson « Des larmes sur la joue de Marianne »

École des Bartelottes :

La classe de CM1-CM2 (Madame MICHEL), a réalisé un audio sur le thème de la Laïcité.



SAMEDI 14 JANVIER

REPAS DES SENIORS

155 seniors Urbisylvains ont participé au repas offert par la Municipalité à l'occasion de la nouvelle année. Pour participer aux festivités et aux animations organisées par le Centre Communal d'Action Social, contactez le 01 69 63 32 78

© Manuella Rodap

MADAME, MONSIEUR,



La cérémonie des vœux a été l'occasion de présenter les services municipaux, de faire le bilan des réalisations et des événements de l'année passée et aussi de faire part des projets pour l'année qui vient de démarrer.

Il s'agit en fait de prévisions, tant que le budget sur lequel nous travaillons n'est pas bouclé financièrement et discuté. L'augmentation du coût de l'énergie conduit l'ensemble des communes à limiter leurs dépenses et aussi à investir dans des équipements moins énergivores. À ce titre, **nous allons réaliser un diagnostic de l'éclairage public afin de nous orienter sur les choix technologiques à mettre en place** (commande de l'éclairage point à point, par rue, en fonction de la circulation piétonne...) et transformer les 70% du parc restant, sachant que le solde, soit 30%, est déjà en technologie LED. La réduction de l'éclairage durant la nuit est par ailleurs une nécessité compte tenu de l'impact positif sur la biodiversité. Cette transformation, onéreuse mais indispensable, s'étendra sur plusieurs années, compte tenu de son coût.

Certains de nos concitoyens s'étonnent, à juste titre, de voir certains lampadaires allumés en plein jour. Effectivement, cela pose question, car actuellement il n'est pas possible de les commander unitairement. Il devrait y en avoir plusieurs dans ce cas. Il s'agit là de tests en cours ou d'un dysfonctionnement qui mérite d'être signalé afin d'être corrigé.

Certains autres se plaignent, et là aussi c'est justifié, de la présence **de trous dans la voirie**. Parmi ceux-ci, certains osent la comparaison avec des villes certes voisines, mais aussi plus riches. Sachez que la collectivité y veille et que souvent nous sommes dans l'impossibilité d'agir rapidement, bien que nous le fassions pour des cas isolés et importants. **L'Agglomération, possédant la compétence voirie, gère les campagnes de rebouchages au mieux et elle est aussi tributaire des conditions atmosphériques.** Je reconnais que nous devons augmenter notre budget d'entretien de la voirie, mais qu'il y a la réalité du budget de fonctionnement. La responsabilité de l'Agglomération peut être engagée en cas d'incident, mais aussi éventuellement celle du sinistré. Compte tenu de cette situation, il est nécessaire de redoubler de vigilance en attendant des jours meilleurs qui arriveront certainement.

Très cordialement

VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Christine Mermet / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception :** Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard – Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr



VOEUX 2023

En avant les projets !



Cette cérémonie, dédiée aux habitants de notre commune et à tous ceux qui interviennent pour la collectivité, nous donne l'occasion de faire le bilan de l'année passée et de faire part des projets pour l'année en cours.



ACCUEIL - ÉTAT CIVIL

Nathalie Canteloup, Delphine Arnoux et Sandrine Evan reçoivent les administrés pour leurs démarches administratives, les mariages, les pacs, les naissances, les décès... En 2022, le service a organisé le recensement ainsi que les élections présidentielles et législatives.



FINANCES

En 2023, l'extinction progressive de la dette (8 M€ en 2023) et la rigueur budgétaire vont nous permettre de continuer les investissements importants en cours, dont nous avons besoin : l'école des Cailleboudes et l'école des Renondaines pour en faire deux écoles de quartier, et le Centre Technique Municipal, qui verra le jour en 2026 derrière le centre commercial VDB. **Les taux d'imposition communaux n'ont pas évolué** à la hausse depuis 22 ans. En 2023, le but est de ne pas augmenter si



possible les taux des taxes foncières compte tenu des mesures anticipatrices prises liées à la suppression de la taxe d'habitation.



SÉCURITÉ

Les principales interventions en 2022 concernent le **non-respect général des règles de stationnement et de circulation**. Pour rappel, la vitesse est limitée à 30km/h sur la totalité de la commune.



TRAVAUX

En 2022 nous avons réalisé :

- La voirie et l'adduction d'eau en parties basses du Vieux Chemin de Montlhéry et de la Grande Rue
- La cour de l'école Ambroise Paré et de la crèche.
- **La rénovation énergétique des bâtiments communaux**
- Le début des travaux de l'école des Cailleboudes et la transformation de la maison Schneershonn en maison culturelle des Joncs Marins



- Réaliser des travaux de voirie rue du Grand Noyer (entre la RN20 et le chemin des Clos)
- Réaliser une 3^e voie de circulation et du stationnement rue des Cailleboudes entre la Voie des Postes et la RN20.
- Réhabiliter une partie des berges du CR9

COMMUNICATION



En 2023, les réunions de quartier reprendront avec pour thèmes : **les aménagements liés à la requalification de la RN20** sur la voie des Postes et les problèmes d'assainissement dans le quartier de Lunézy.

En 2023, nous envisageons de :

- Réaliser un diagnostic de l'éclairage public
- Remplacer l'éclairage des terrains de tennis
- Continuer les travaux de réhabilitation de l'école des Cailleboudes.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT



En 2022 :
Attribution des jardins partagés à une cinquantaine d'Urbisylvains.
 Finalisation de la révision du PLU.
Livraison des 110 logements dont 50% en accession (Promogim - Essonne Habitat) en bordure de RN20.

Concrétisation du projet partenarial d'aménagement de la RN20, qui a été adopté et signé

En 2023 :



Poursuite des études pour l'aménagement du secteur RN20 Balainvilliers – Linas, notamment le carrefour à feux au nord de l'échangeur du centre commercial VDB.

Aménagement de 100 logements sur le secteur « Garage DAF/ RN20 » (livraison en 2026).
 Création d'une résidence intergénérationnelle voie des Postes.
 Etude du projet privé d'élargissement de la voie des Postes dans sa partie la plus étroite entre la ruelle des Néfliers et la rue des Cailleboudes.

SCOLAIRE



2022 en chiffres : 749 élèves accueillis dans nos écoles, entre **585 et 630 repas** préparés chaque jour par l'équipe de restauration communale et **104 places** de séjours pour la strate 6-10 ans et la Jeunesse.

En 2023, le service Educatif poursuivra son implication dans la définition du projet de transformation de nos écoles en écoles de quartier.

JEUNESSE



Les élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes élus fin 2022 travaillent sur des sujets qu'ils ont choisis (solidarité, environnement, loisirs...). **120 jeunes fréquentent la structure jeunesse SPOT** (anciennement MICADO). En 2023, réalisation d'un city-park près du SPOT dans l'enceinte de l'Escale.

PETITE ENFANCE



En 2022, renouvellement de la gestion de la micro-crèche « Les Bout'Choux » par délégation de service public à la société « Câlins Matins ».

En 2023, la crèche municipale « Les Ecoreuils du Bois » tentera d'obtenir le label Ecolo Crèche.

SOCIAL



En 2022, attribution de logements au bailleur social Essonne Habitat suite à la livraison des logements coté RN20.

En 2023, nous disposons de 553 logements sociaux, soit environ 17%.

CULTURE



SPORT - ASSOCIATIONS

En 2022, deux temps forts : les 20 ans du jumelage et l'inauguration de la maison Culturelle des Joncs Marins.

Les manifestations telles Escale'N Jazz ou la Fête du sport seront reconduites en 2023.

La piscine de Montlhéry (SIRM) fermée depuis la fin décembre devrait être fixée sur son devenir avant l'été. Le transfert vers l'Agglomération est à l'étude, sachant que les conditions très strictes auront un impact financier important et irréversible en direction des communes.

4 Urbisylvains distingués pour leur implication et leur réussite

Marcel Brun, élu à La Ville du Bois pendant 19 ans (social et finances)
Frédéric Delattre, élu à La Ville du Bois pendant 19 ans (affaires scolaires, périscolaire et restauration scolaire)

Enzo Darras, 19 ans, grand vainqueur de l'émission Slam et Le Grand Slam (39 victoires)

Jean-Pierre Noé, musicien, membre de l'association des Cadets depuis 1971



Chaque mois,
un nouveau geste
pour la planète



**LE TRI
+ FACILE**



ÉTUI



TUBE



Séparez les éléments avant de trier

L'Info-tri vous simplifie la vie !

L'Info-tri est une nouvelle signalétique qui permet à chacun de mieux trier ses produits du quotidien, ses appareils usagés et ses emballages, grâce à une indication claire et précise sur l'endroit où les trier (bac de tri, déchèterie, point de collecte, magasin...).

Désormais, un simple coup d'œil suffit pour savoir où déposer ses produits et appareils usagés.

582 kilos, c'est le poids de déchets produits par habitant chaque année en France. Trier permet de diminuer le volume de déchets à enfouir ou à incinérer : plus on trie, moins on dépose de déchets dans sa poubelle à ordures ménagères. Cela permet également d'économiser de la matière première : en donnant une deuxième vie à des produits et appareils usagés (par le recyclage, le don ou le réemploi), on économise l'utilisation de ressources naturelles nécessaires à la fabrication de ces produits. C'est un geste responsable, solidaire et écologique, qui contribue à l'économie circulaire.



Premier anniversaire de la création du salon "Maison Aubry By SAN"

Le salon de coiffure « Maison Aubry, By San » a fêté son premier anniversaire en décembre dernier. Installée dans le centre commercial VDB, l'équipe vous reçoit du lundi au vendredi de 9h30 à 20h et le samedi de 9h à 19h.

01 69 01 04 95, possibilité de prendre RDV en ligne sur <https://rendezvous2.hairnet.fr/rdv>



Vous êtes détenteur d'une basse-cour ? Déclarez-vous

En vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire et conformément à l'arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de déclarer la détention d'une basse-cour en mairie.

Infos sur www.lavilledubois.fr

Le Carrefour des Solidarités a besoin de vos dons

L'association Carrefour des Solidarités basée à Limours apporte une aide aux personnes en difficulté en les faisant bénéficier d'une épicerie sociale. Elles paient 15 % la valeur de leur panier. Exemple : un panier à 50 € leur coûte 7,50 €. Pour lui permettre de poursuivre cette aide aux familles des 27 communes du Canton du Pays de Limours et alentours, dont La Ville du Bois (300 familles par an), vous pouvez aider Le Carrefour des Solidarités par un don financier déductible de vos impôts (66 %). Un don de 50 € ne vous coûtera que 17 €. Il est possible de faire un don en ligne sur www.carrefourdesolidarites91.org (vous pourrez télécharger immédiatement votre reçu fiscal) ou par chèque au nom du Carrefour des Solidarités à envoyer 3 rue du Bac 91470 Limours. Ensemble gardons l'esprit solidaire !

Merci !

La Ville remercie les Urbisylvains qui ont fait don de leurs anciennes décorations de Noël afin d'égayer le centre-ville pendant les fêtes. Une manière de donner une seconde vie à ces objets dont on ne se sert plus !

Indemnité carburant de 100 € : comment ça marche ?

Afin de limiter les effets de la hausse des coûts du carburant et de préserver le pouvoir d'achat des Français, le Gouvernement met en place une aide spécifique de 100 €, sous conditions de ressources, en faveur des personnes qui ont une activité professionnelle utilisant leur véhicule pour travailler ou se rendre à leur travail. Les bénéficiaires peuvent en faire la demande jusqu'au 28 février à partir du formulaire dédié : <https://ict.impots.gouv.fr>.

COVOITURAGE

18-25 ans : le Département vous accompagne dans vos déplacements



Depuis le 1^{er} janvier, les jeunes Essonnais de 18 à 25 ans peuvent bénéficier de **100 euros de trajets en covoiturage gratuits, depuis et vers l'Essonne***. Les passagers n'ont pas d'argent à avancer en passant par la plateforme de covoiturage Karos. Avec ce dispositif, le Département soutient le pouvoir d'achat des jeunes dans un contexte d'envolée des prix et encourage le covoiturage sur les courtes distances, afin de fluidifier la circulation et lutter contre la pollution. L'objectif est aussi de lever les freins à la mobilité dans les territoires moins bien desservis par les transports et offrir une solution alternative en cas de problèmes sur les lignes.

[Rendez-vous sur karos.fr](https://karos.fr) et créez votre compte gratuitement.

**Dans la limite de 2 trajets par jour.*

À NOTER

Inscription à l'accueil de loisirs pendant les vacances : pensez-y !

Vacances de printemps : du 22 avril au 8 mai 2023 inclus

Inscription sur le Portail famille jusqu'au 2 avril minuit

Pont de l'Ascension 2023

Jeudi 18 mai 2023 est férié. Le vendredi 19 mai, les structures d'animation seront fermées.

Vacances d'été : à partir du 8 juillet 2023

Inscription sur le Portail famille jusqu'au 1^{er} juin minuit

Inscription scolaire pour la rentrée 2023/2024

Les enfants nés en 2020 (jusqu'au 31/12/2020) feront leur rentrée en septembre prochain. Pensez à prendre rapidement contact avec le service éducatif au 01 64 49 59 45 pour fixer un rendez-vous. La démarche est à réaliser avant le mois de mars si possible. Lors du rendez-vous, munissez-vous des documents suivants : Livret de famille, carnet de santé avec les vaccins à jour et justificatif de domicile de moins de trois mois.

Vous obtiendrez les informations nécessaires pour inscrire votre enfant à la cantine et au centre si vous avez besoin de ces services.



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Les Petits Pas»

Le camion de PMI a repris son activité en permanence de puériculture (pas de consultation médicale dans l'immédiat). 1 vendredi sur 2 : de 9h à 16h15
Prochaines permanences « Accompagnement, conseils et pesée » : **vendredi 17 février, vendredi 17 mars et vendredi 31 mars**. Sur le parking de l'Escale, 14 chemin des Berges. Toutes les permanences sont sur RDV : 06 80 72 81 94

Biblio-bébé

**Mercredi 15 février
Mercredi 15 mars
de 10h à 11h**

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.
Sur inscription
Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
01 64 49 59 41,
bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent. Accueil gratuit les vendredis de 8h45 à 11h. Espace « Les lutins du bois » en face de l'Escale. Renseignements au 01.69.63.32.72
Vendredi 10 février : motricité (RDV à 10h au dojo des Bartelottes)
Vendredi 17 février : transvasement

• LOISIRS •

Ce week-end à La Ville du Bois...

Du vendredi 3 au dimanche 5 février, le service Culturel organise le **11^{ème} Salon des artistes** de La Ville du Bois parrainé par Jean Paul Mirotos. Son objectif est de valoriser les artistes peintres ou sculpteurs du secteur. Une œuvre participative sera réalisée avec le public.

Ouverture au public : vendredi, samedi et dimanche 10h-12h et 14h-18h30.

Renseignements, service Culturel 01 64 49 55 40 ou culture.sport@lavilledubois.fr

ULTEAM BALL

Un tournoi amical et ludique



Dimanche 12 Février à partir de 13h30
Escale, 14 chemin des Berges

Participez en famille ou entre amis à cet événement sportif accessible à tous ! Comme dans une partie de paintball, les deux équipes évoluent librement dans un espace parsemé d'obstacles et de cachettes.

Objectif : poursuivre et toucher l'équipe adverse avec des balles en mousse. Evoluez dans plusieurs scénarios différents dans lesquels vous affrontez chacune des équipes adverses :
- le dernier survivant, - le mode attaque vs défense, - l'escorte du président, - la chasse au trésor (lots et friandises). À l'issue du tournoi, les équipes victorieuses se verront remettre des récompenses !

Tenue de sport exigée. Apportez votre gourde.

• 13h30-14h inscription et formation des équipes (âge minimum 6 ans). 14h30-17h tournoi.

Inscription gratuite. Pré-inscription souhaitée et autorisation parentale à compléter pour les jeunes non-accompagnés sur www.lavilledubois.fr

+ d'infos auprès du service Culturel, 01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr

SOIRÉE-THÉÂTRE

Un temps de chien



Samedi 11 février 20h30 – Escale salle H.G. Adam
Compagnie Les Dodus Dindons (Villemoisson-sur-Orge). Comédie de Brigitte Buc.
Durée : 1h30

Pour échapper à l'averse, trois femmes se réfugient dans l'arrière-salle d'un bistrot. Hélène, débordée par son travail et sa famille, est au bord de l'explosion. Gabrielle, très seule, est un peu perdue au milieu de ses amours catastrophiques. Loulou, pleine de bon sens, reste insouciant malgré les épreuves de la vie. Ces femmes que rien ne destinait à se rencontrer se retrouvent sous la coupe d'un garçon de café narquois en pleine crise existentielle. Un burn-out, une tempête et quelques verres plus tard, ce qui s'annonçait comme une journée pourrie, deviendra un des moments les plus joyeux de leur existence. Une comédie qui nous entraîne dans une farandole cocasse et émouvante.

Tarif : 7 € Tarif réduit – 15 ans 5 €

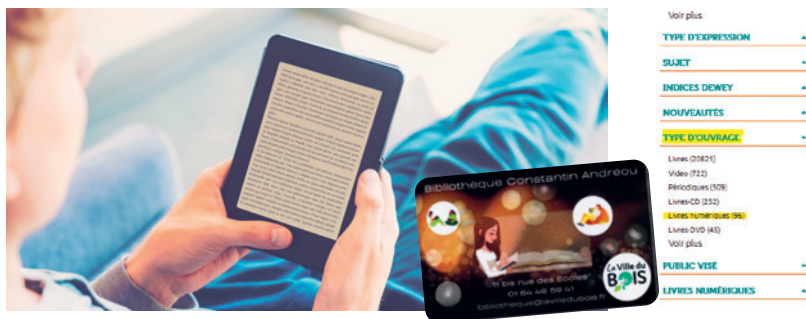
+ d'infos auprès du service Culturel, 01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr



À NOTER
Samedi 11 mars, la Ville organise le Nettoyage citoyen des bois de 8h30 à 11h30. Les participants sont invités dans un premier temps à nettoyer la forêt, afin de profiter des bois tout propres pour courir un cross familial dans un second temps ! Rendez-vous à 8h30 aux services Techniques, 20 rue Ambroise Paré. Une collation sera proposée à l'issue.

LIVRES NUMÉRIQUES

Testez la lecture sur liseuse !



La Bibliothèque vous offre la possibilité de télécharger 2 livres numériques par carte pour 1 mois sur PC, tablette ou liseuse*.

Si vous n'êtes pas équipé ou que vous voulez tout simplement tester, la bibliothèque met à votre disposition des liseuses empruntables avec les livres téléchargés que vous aurez choisis dans le catalogue (voir les conditions d'emprunt auprès de la Bibliothèque).

Comment emprunter des livres numériques ?

Vous trouverez sur le portail <https://bibliotheque.lavilledubois.fr/> une notice explicative qui vous détaille pas à pas les différentes manières de télécharger un livre numérique sur les différents supports et vous donne tous les liens nécessaires pour installer les outils.

Si toutefois vous rencontrez des difficultés, les bibliothécaires pourront vous aider et vous accompagner par téléphone ou aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Découvrez aussi la sélection de romans adultes, Young adultes et ados des Bibliothécaires sur le Portail. Lancez la recherche en cliquant sur la loupe, puis sélectionnez « Type d'ouvrage » puis « Livres numériques ». N'attendez plus pour découvrir la lecture sur liseuse !

*De préférence Bookeen DIVA, Vivlio, moins recommandé mais compatible avec la Kobo et non compatible avec Kindle.



Une offre numérique pour les adolescents

Parmi l'offre numérique proposée aux urbisylvains, une vingtaine de romans est destinée au public Ado ou Young Adult. Cette offre propose un panel de titres dont la majorité est axée en Fantasy, au travers de plusieurs sagas comme *La passeuse de mots* ou *Le prince cruel*, des romans en 3 tomes, *Allunia* et *De rouages et de sang* qui sont en 2 tomes. On peut également y trouver un thriller : *Liens de sang* ; une dystopie comme *Sous-sol* ainsi que plusieurs romances comprenant *Atypic Love* ou l'Intégrale *Love Memories*.



Suggestion numérique de vos bibliothécaires

William Boyle

L'amour est un cadeau à se faire

Veuve d'un célèbre mafioso de Brooklyn, Rena Ruggiero n'apprécie guère les lourdes avances de son voisin octogénaire, qu'elle finit par assommer à coup de cendrier...

Un road trip détonnant et sans temps mort. Des personnages plus extravagants les uns que les autres auxquels il ne faut pas trop s'attacher... Ne vous fiez pas au côté édulcorées de la couverture car c'est un roman noir où les hommes meurent et les femmes survivent. Suspens et rebondissements inattendus garantis, ce roman se lit à 100 à l'heure !

ÉVÈNEMENT

Je lis, j'aime, j'en parle !



Venez partager vos lectures !

Organisée chaque trimestre, cette rencontre permet d'échanger autour de ses lectures coups de cœur sur des thèmes variés : policier, roman, fantastique, bande-dessinée...

Vendredi 10 février, à partir de 18h,
à la Bibliothèque
Évènement gratuit
Renseignements, 01 64 49 59 41
ou bibliotheque@lavilledubois.fr

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

Texte non parvenu

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

C'est avec joie que nous avons réitéré les vœux à la population qui avaient été suspendus pour cause de pandémie. Un bon nombre d'entre vous avez fait le déplacement à cette soirée conviviale et d'échanges. Nous avons ainsi pu vous présenter l'équipe en place et le travail des services municipaux tout au long de l'année passée pour vous permettre de bien vivre à La Ville du Bois.

A cette occasion, nous vous avons aussi présenté le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes. La Ville donne ainsi l'opportunité aux jeunes de s'impliquer dans la vie locale. Ils ont la possibilité de faire remonter leurs propositions et leurs idées pour mettre en place de véritables projets. Ces jeunes, citoyens actifs de la commune, pourront devenir des élus municipaux une fois adultes.

Je reviens sur un sujet important au moment où tout augmente, la mutuelle. La Ville a signé un partenariat avec ACTIOM <https://associationactiom.org/> qui vous propose de réaliser un audit de vos droits et des aides dont vous pourriez bénéficier, d'analyser votre contrat actuel et d'adapter vos garanties selon vos besoins tout en vous faisant bénéficier de tarifs avantageux car négociés auprès de mutuelles partenaires.



Dimitri LAVRENTIEFF
Conseiller municipal délégué,
élu à la Communication

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Julien DUCLOS

Yannick GUIGNETTE

Dolores LOPES

Joaquim VALENTE

État civil



Bienvenue

10 décembre 2022 : Kalis FLAMENT
14 décembre 2022 : Sojoud BELHAJ

Félicitations

10 décembre 2022 : Vanessa ROUSSALINO
et Pierre LAISIS

Condoléances

13 décembre 2022 : Adelino GAMEIRO
13 décembre 2022 : Denise BRETON épouse BICHON
14 décembre 2022 : Janine DELAITRE veuve BLONDIN
15 décembre 2022 : Jean-Pierre GERRAND
16 décembre 2022 : Loretta PASCHEL épouse PAULIN
18 décembre 2022 : Jean LE ROUX
19 décembre 2022 : Hélène KANIA veuve POTOCKI
21 décembre 2022 : Muguette FOGLIA
27 décembre 2022 : Nicole DEGAS

Vous souhaitez bloquer une partie du trottoir en prévision d'un déménagement, de travaux, d'une pose d'échafaudage ou d'un élagage ?

Pour toute occupation temporaire du domaine public (trottoir ou chaussée), il est impératif d'effectuer une demande 10 jours ouvrés avant la date effective de l'événement (travaux, pose d'échafaudage, pose de bennes, élagage...). Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'occupation privative du domaine public est assujettie au paiement d'une redevance (décision n°2022DM44 du 07/11/2022 "Droits de voirie et d'occupation du domaine public - hors commerces")

Vous pouvez remplir le formulaire en ligne sur [www.lavilledubois.fr / Côté pratique / Sécurité / Occupation du domaine public](http://www.lavilledubois.fr/Côté pratique / Sécurité / Occupation du domaine public), et l'envoyer complété par courrier aux Services Techniques, 20 rue Ambroise Paré ou par mail techniques.accueil@lavilledubois.fr

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé.
AAPISE - Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et

juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération

Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous au Palais de Justice d'Evry les lundis et mercredis de 9h à 12h en appelant le 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne, Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Lignes de bus DM151 et 154** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le DM154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau)
- **Ligne de bus DM153** : relie Arpajon à Massy (RER B)
- **Ligne de bus DM152S** : pendant la période scolaire, relie Les Renondaynes à Longjumeau (Les Coteaux) et La Grange aux Cercles au collège Pablo Picasso à Saulx-les-Chartreux (en passant par Ballainvilliers et Longjumeau)
- **Ligne de bus 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)

Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Maison Médicale de Garde** : 01 64 46 91 91
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Marie-Pierre RIXAIN

Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne
Permanence parlementaire au 134 rue du Président François Mitterrand 91160 Longjumeau.
Contact : mprixain.perm@orange.fr, 01 69 81 70 35

DÉCHÈTERIE - RESSOURCERIE DU SIOM

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 17h30 et le dimanche de 9h00 à 12h45 (dernier passage 10 minutes avant la fermeture).

Avenue des Deux-Lacs, Villejust
Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr
Encombrants et DEEE : Enlèvement gratuit sur appel au 01 83 63 50 03

• AGENDA •

• **Dimanche 12 février,**
à partir de 13h30•

TOURNOI D'ULTEAM BALL



Escale, 14 chemin des Berges

Participez en famille ou entre amis à ce tournoi amical et ludique accessible à tous !

Comme dans une partie de paintball, les deux équipes évoluent librement dans un espace parsemé d'obstacles et de cachettes.

Objectif: poursuivre et toucher l'équipe adverse avec des balles en mousse. Evoluez dans plusieurs scénarios différents dans lesquels vous affrontez chacune des équipes adverses. A l'issue du tournoi, les équipes victorieuses se verront remettre des récompenses !

Tenue de sport exigée. Apportez votre gourde.

13h30-14h inscription et formation des équipes (âge minimum 6 ans).

14h30-17h tournoi

Inscription gratuite. Pré-inscription souhaitée et autorisation parentale à compléter pour les jeunes non-accompagnés sur www.lavilledubois.fr

+ d'infos auprès du service Culturel, 01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr

Du vendredi 3 au dimanche 5 février

• Salon des artistes •

Escale, 14 chemin des Berges

De 10h à 12h et de 14h à 18h30.

Exposition des artistes peintres ou sculpteurs du secteur, parrainée par Jean-Paul Mirotès.

Réalisation d'une œuvre participative avec le public.

Renseignements, service Culturel

01 64 49 55 40,

culture.sport@lavilledubois.fr

Vendredi 10 février, à partir de 18h

• Je lis, j'aime, j'en parle ! •

Bibliothèque

Venez partager vos lectures !

Evènement gratuit

Renseignements, 01 64 49 59 41 ou

bibliotheque@lavilledubois.fr

Samedi 11 février 20h30

• Soirée-théâtre « Un temps de chien » •

Escale salle H.G. Adam

Par la Compagnie Les Dodus Dindons (Villemoisson-sur-Orge)

Pour échapper à l'averse, trois femmes se

réfugient dans l'arrière-salle d'un bistrot...

Un burn-out, une tempête et quelques

verres plus tard, ce qui s'annonçait comme

une journée pourrie, deviendra un des

moments les plus joyeux de leur existence.

Une comédie qui nous entraîne dans une

farandole cocasse et émouvante.

Tarif: 7 € Tarif réduit - 15 ans 5 €

+ d'infos auprès du service Culturel,

01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr

Lundi 13 février

• Journée internationale de l'Epilepsie •

L'épilepsie n'est pas ce que vous croyez,

bousculons les préjugés !

Programme sur www.epilepsie-france.com



MARS EN BREF

Mercredi 8 mars à 10h : Spectacle à la Bibliothèque "Kaitouma la fillette aux pieds nus" à partir de 5 ans

Samedi 11 mars : Nettoyage des bois et cross familial

Samedi 18 mars : Soirée-théâtre

Samedi 25 mars : Carnaval de Bineau

Suivez l'actualité sur
www.lavilledubois.fr
et sur **[lavilledubois91](https://www.facebook.com/lavilledubois91)**